

DEPARTEMENT

CONSEIL MUNICIPAL  
 DE LA COMMUNE DE  
 SAINT NAZAIRE LE DESERT

DROME

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	11	8
21/07/2015		
Date d'affichage		
Objet de la délibération		

Séance du 27 juillet 2015

L'an deux mil quinze et le vingt-sept juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel FERNANDEZ, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs Gérard BERTRAND, Georges BONNARD, René BORNE, Gérard BLAIN, Claude LAUDET, Martine MEGE, Nicole UGHETTO.

Absentes excusées : Isabelle MAGNAN, Marie-Hélène RAVAUTE, Isabelle FREYSS.

Madame Nicole Ughetto a été nommée secrétaire.

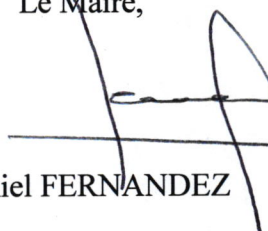
**TARIF DE LOCATION DU MATERIEL COMMUNAL  
 (Tables et bancs en bois pour festivités)**

Devant la demande importante de prêt de matériel communal par les particuliers et les commerçants, Monsieur le Maire propose de fixer un tarif de location.

La proposition de tarification de location des tables et des bancs est la suivante:  
 A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, la location d'une table sera de 1 euro/pièce et cinquante centimes/ pièce pour un banc. Ce tarif s'appliquerait aux particuliers et commerçants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter ce tarif à compter du 1er janvier 2016. Le paiement s'effectuera uniquement par chèque.

Fait et délibéré,  
 Le Maire,

  
 Daniel FERNANDEZ

